



FORMATION

DURÉE : 14 HEURES

S'ASSOCIER SEREINEMENT ET CONSTRUIRE UN PROJET COMMUN

Zone : Calvados, Manche, Orne

14 et 21 janvier 2026 - de 9h30 à 17h30

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences sur la communication et le fonctionnement en collectif
- Poser le rôle du collectif et la place de l'individu
- Connaître les outils mobilisables pour faciliter le fonctionnement de groupe
- Organiser le collectif en devenir

PROGRAMME

- S'approprier les bases d'un « bon » fonctionnement
- Mieux se connaître et mieux connaître les autres : l'individu au cœur du collectif
- Définir la place et le rôle de chacun : organisation de groupe
- Se définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun pour répondre aux objectifs fixés (matériel, tâches, responsabilités, représentativité, capital, rémunération...)
- Définir un processus de prise de décision au sein du groupe
- Se prémunir des problèmes relationnels au sein du projet agricole collectif ; favoriser une communication harmonieuse au sein du groupe

Pédagogie adaptée aux besoins des collectifs : temps individuels et collectifs, apports de l'intervenant, échanges.

PRÉREQUIS, CONDITIONS

Avoir un projet d'installation en collectif

TARIFS

Porteur(se) de projet 100€

Adhérent(e) éligible VIVEA 100€

Non adhérent(e) éligible VIVEA 200€

LIEU : A définir

RENSEIGNEMENTS

Sophie MARTINET au 02.31.68.80.58 / 06 10

38 59 39 ou sophie.martinet@civam.org

Inscription obligatoire avant le 31/12/2025

INTERVENANTS

- Sophie MARTINET, chargée installation transmission au Réseau des CIVAM Normands selon disponibilité

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référente handicap, Julie Chapdelaine (02 31 68 80 58). Elle échangera avec vous sur l'adaptation du programme et/ou pourra vous orienter vers un réseau partenaire.

FORMEZ-VOUS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des aides de la Région et un crédit d'impôts couvrent la totalité des frais liés au service de remplacement et une partie des coûts de formation. + d'infos : www.civam-normands.org/vivea